
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 23 janvier 2013 à 8 h 30
Salle du conseil, Hôtel de ville
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Michael Applebaum, Maire
M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Éline Ayotte, Membre du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif
Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M. Guy Hébert, Directeur général
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
Mme Caroline Bourgeois, leader du comité exécutif
M. Étienne Brunet, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE13 0058

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 23 janvier 2013, en y retirant les articles 20.009, 20.011 et 30.004.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE13 0059

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 28 janvier 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE13 0060

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 31 janvier 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE13 0061

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout - Projet Le Triangle, phase 1 - Lot 1;
- 2- de mandater la Direction des infrastructures du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement pour la production des plans et devis, le suivi du processus de gestion de l'appel d'offres et la surveillance des travaux.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1124223007

CE13 0062

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la firme Wajax composants industriels, fournisseur unique, pour l'achat d'une pompe à cavité progressive de marque Moyno, aux prix de sa soumission, soit une somme maximale de 58 298,07 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services de cette firme en date du 13 décembre 2012 ;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1123438010

CE13 0063

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Bell Mobilité inc. (Division radio), fournisseur unique, pour une période de trois mois, soit du 1^{er} décembre 2012 au 28 février 2013, pour fournir le support et la maintenance de l'infrastructure de radiocommunication et des ordinateurs véhiculaires du Service de sécurité incendie de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 90 000 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services de cette firme en date du 30 octobre 2012 ;
- 2- d'approuver à cette fin, un projet de convention de services entre la Ville et Bell Mobilité inc. (Division radio) selon les termes et conditions stipulés audit projet ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1126030005

CE13 0064

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à IBM Canada Ltée, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de services techniques d'hébergement externe des serveurs du Service des technologies de l'information, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 267 921,10 \$, taxes incluses, pour une période de 5 ans, avec la possibilité de 2 renouvellements annuels, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11947 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1125954010

CE13 0065

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 22 246 353,38\$, taxes incluses, pour couvrir les frais de soutien technique et obtenir les droits d'utilisation de l'ensemble des produits Oracle incluant les produits SIMON pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016 ;
- 2 - d'approuver le projet d'addenda numéro 14 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et Oracle Canada ULC (CM03 0900), majorant ainsi le montant total du contrat de 35 401 464,84 \$ à 57 647 818,22 \$;
- 3 - d'autoriser pour l'année 2013 un budget additionnel de 363 900 \$ en revenus et dépenses pour refléter la facturation interne entre les unités d'affaires concernées ;
- 4 - d'autoriser en 2013 un virement budgétaire de 4 400 \$ entre le Service des finances, le Service du capital humain et le Service des technologies de l'information, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel ;
- 5 - d'ajuster en 2014 les bases budgétaires des unités d'affaires conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel ;
- 6 - d'autoriser le Directeur du Service des technologies de l'information à signer tout document relatif à cette entente, pour et au nom de la Ville ;
- 7 - d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel après avoir opéré les virements et ajustements budgétaires requis en provenance des unités d'affaires vers le Service des technologies de l'information.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1125006003

CE13 0066

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 7 442 957,21 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux requis en électricité dans la zone de traitement à l'usine de production d'eau potable Pierrefonds, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Filtrum inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 088 530,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 9834 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1124745005

CE13 0067

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier le contrat octroyé au seul soumissionnaire conforme, DDC Excavations inc., pour l'excavation, le remblayage et la réparation de surface pour les fouilles archéologiques préalables à la place du Canada, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 97 650,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation no 6451;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1125915015

CE13 0068

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 030 885,74 \$, taxes incluses, pour les travaux de réaménagement du restaurant du Jardin botanique, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Construction Marieville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 984 895,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 600886 ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1125991004

CE13 0069

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 99 033,71 \$, taxes incluses, pour la transformation d'un autobus usagé en bus-restaurant et la surveillance des travaux, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Mouvement créatif, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 94 727,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12523 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1125991003

CE13 0070

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter un soutien financier de 40 000 \$ de l'Institut de recherche en biologie végétale pour défrayer une partie des coûts de la prolongation du poste de professionnel (botaniste - spécialisé en phytotechnologie, emploi 755820 - poste 53025) au sein de la Division de la recherche et du développement scientifique (RDS) du Jardin botanique de Montréal du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 ;
- 2- d'approuver le projet de convention entre cet organisme et la Ville de Montréal établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'accorder un budget additionnel de dépenses de 40 000 \$ équivalent aux revenus additionnels ;
- 4- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1124697002

CE13 0071

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet de première convention de modification du bail par lequel la Ville loue de 888 de Maisonneuve Commercial Trust, un espace à bureaux d'une superficie de 12 684 pieds carrés, situé au rez-de-chaussée du 888 de Maisonneuve Est, pour les besoins du poste de quartier 21 du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de six ans et huit mois, soit du 1^{er} juin 2013 au 31 janvier 2020, selon les termes et conditions stipulées au projet de bail ;

le tout, sous réserve de l'approbation du dossier 1125840008.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidence : Mme Josée Duplessis

20.013 1125840007

CE13 0072

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue de 888 de Maisonneuve Commercial Trust et de Place Dupuis Commercial Trust, pour une période de 9 ans, à compter du 1^{er} juin 2013, un espace d'une superficie de 1 090,50 mètres carrés au 850 de Maisonneuve Est pour les besoins de la Section métro du Service de police de la Ville de Montréal, pour un loyer total de 3 323 647,16 \$, incluant les taxes, selon les termes et conditions stipulés au projet de bail ;

2 - d'autoriser à cette fin le coût des travaux d'aménagement, payable en 2013 au locateur 888 de Maisonneuve Commercial Trust et au locateur Place Dupuis Commercial Trust, représentant un montant de 1 167 548,13 \$ auquel s'ajoutent des contingences et des incidences d'un montant de 171 901,88 \$, pour une dépense totale de 1 339 450,01 \$, taxes incluses ;

3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel ;

le tout, sous réserve de l'approbation du dossier 1125840007.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1125840008

CE13 0073

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'approuver le projet de deuxième convention de renouvellement de bail par lequel la Ville loue de Développement Olymbec inc., à des fins de bureaux pour l'Unité centre de la Direction stratégique des réseaux d'eau du Service de l'eau, un espace d'une superficie de 850,81 mètres carrés situé au 465, St-Jean, pour une période de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2013, moyennant un loyer annuel de 173 735,27 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;

2- d'autoriser à cette fin le coût des travaux d'aménagement, payable en 2013, au locateur Développement Olymbec inc., représentant un montant maximal de 18 079,82 \$ auquel s'ajoutent des contingences et des incidences d'un montant de 3 449,25 \$, pour une dépense maximale de 21 529,07 \$ incluant les taxes ;

3- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1124565008

CE13 0074

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'approuver la deuxième convention de modification de bail par lequel la Ville loue de 9111-7200 Québec inc., pour une période de 24 mois, à compter du 1^{er} octobre 2012, un espace d'une superficie de 369,29 mètres carrés, situé au 5967, avenue Verdun, pour les besoins du Module de vérification des antécédents du SPVM et la Division des premiers répondants du SIM, moyennant une dépense totale de 166 999,40 \$, incluant les taxes, selon les termes et conditions stipulées au projet de convention ;

2 - d'autoriser à cette fin le coût des travaux d'aménagement, payable en 2013, au locateur 9111-7200 Québec inc., représentant un montant maximal de 2 184,53 \$ auquel s'ajoutent des contingences et des incidences d'un montant de 1 034,78 \$, pour une dépense maximale de 3 219,31 \$ taxes incluses ;

- 3 - d'ajuster la base budgétaire de la Direction des immeubles pour l'année 2014 conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel ;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1124565007

CE13 0075

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier de 32,5 M\$ au Partenariat du Quartier des spectacles durant une période de cinq ans pour la réalisation d'un mandat de promotion, de développement d'une programmation d'activités, d'entretien et de mise en oeuvre du Plan lumière, sur le territoire du Quartier des spectacles ;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1121103001

CE13 0076

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de résilier, avec prise d'effet le 30 avril 2013, les conventions intervenues entre la Ville de Montréal et la Société du Havre de Montréal (SHM) en 2008 (CG08 0353), 2009 (CG09 0424), 2011 (CG11 0039) et 2012 (CG12 0406) ;
- 2 - d'intégrer aux responsabilités du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement les mandats attribués antérieurement à la SHM quant au Projet Bonaventure ;
- 3 - d'intégrer aux responsabilités du Service de la mise en valeur du territoire les mandats attribués antérieurement à la SHM quant à la planification et au développement du Havre.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1121009010

CE13 0077

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de déposer la candidature de Montréal pour l'accueil de La Finale des Jeux du Québec de l'été 2016 ;
- 2 - d'approuver le budget prévisionnel et le soutien de la Ville en argent et en biens et services, conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel ;
- 3 - de garantir le déficit de l'événement le cas échéant.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1125848006

CE13 0078

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le Service des affaires institutionnelles à utiliser une contribution financière de 5 000 \$ provenant du ministère des Relations internationales du Québec afin de couvrir différentes dépenses de fonctionnement relatives à l'Association internationale des maires et responsables de capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF), notamment pour la participation de la Ville aux réunions de l'Association à l'étranger ;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses de 5 000 \$ équivalent aux revenus additionnels et d'autoriser le Service des affaires institutionnelles à affecter ce montant à la réalisation du projet mentionné ci-dessus ;
- 3- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1121294005

CE13 0079

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver les prévisions budgétaires et les tarifs de rémunération du personnel électoral aux fins de la première élection des 4 représentants de l'industrie du taxi au sein du conseil d'administration de la nouvelle société paramunicipale « Bureau de taxi de Montréal » ;
- 2- d'autoriser une dépense de 180 330 \$, taxes incluses, aux fins de la tenue de cette élection ;

- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1123430008

CE13 0080

Il est

RÉSOLU :

de mandater :

- la Direction de l'approvisionnement pour étudier les impacts d'une mesure visant l'inclusion, dans les cahiers de charges, de critères supplémentaires en lien avec les politiques et programmes de la ville et de lui faire les recommandations appropriées **(R-6)** ;
- le Bureau du contrôleur général pour faire une analyse des écarts entre les honoraires professionnels payés par la Ville selon certains contrats, et ceux qu'elle aurait payés si elle avait utilisé les taux du Décret 1235-87, analyse devant se faire avec l'appui des services concernés par cette question **(R-9)** ;
- conjointement la Direction de l'approvisionnement et le Service des finances pour mettre sur pied un groupe de travail chargé d'étudier les avantages et inconvénients de l'introduction sur une plus large échelle de la méthode visant à tenir compte de la notion de "coût total" des biens acquis, incluant les coûts d'entretien **(R-11)** ;
- conjointement la Direction du greffe et la Direction de l'approvisionnement pour étudier une formule de présentation normalisée des résultats des analyses des soumissions, laquelle pourrait remplacer les différents modèles actuellement en usage **(R-25)** ;
- la Direction de l'approvisionnement, dans le cadre de ses travaux de révision de la politique de gestion contractuelle, de prendre en considération la recommandation R-28 de la commission (concernant les pratiques prévues à la Loi 35) **(R-28)**.

de déposer au conseil municipal et au conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif aux rapports de la Commission permanente sur l'examen des contrats portant sur le bilan de sa première année d'activité;

Adopté à l'unanimité.

30.005 1122714008

CE13 0081

Vu la résolution CA12 240741 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 4 décembre 2012 ;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de modifier la carte des hauteurs du Plan d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie, sur le quadrilatère délimité par les rues Amherst, Ontario, Wolfe et la rue du Square Amherst – Marché public Saint-Jacques – Quartier Saint-Jacques – 1125, rue Ontario Est, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure ;

de recommander au conseil municipal :

- 2- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », afin de modifier la carte des hauteurs du Plan d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie, sur le quadrilatère délimité par les rues Amherst, Ontario, Wolfe et la rue du Square Amherst – Marché public Saint-Jacques – Quartier Saint-Jacques – 1125, rue Ontario Est ;
- 3- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée de consultation publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1126090019

CE13 0082

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des décisions déléguées prises par les fonctionnaires en matière de ressources humaines cadres (RCE02-004), pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2012.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1121353014

CE13 0083

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 7 au 11 janvier 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1135057002

CE13 0084

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE125954010 : Accorder un contrat à IBM Canada Ltée, pour la fourniture de services techniques d'hébergement externe des serveurs du Service des technologies de l'information, pour une période de 5 ans, pour une somme maximale de 5 267 921,10 \$, taxes incluses, avec la possibilité de 2 renouvellements annuels - Appel d'offres public 12-11947 (2 soumissionnaires).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1130573001

CE13 0085

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE 125006003 : Autoriser une dépense additionnelle de 22 246 353,38 \$, taxes incluses pour couvrir les frais de soutien technique et obtenir les droits d'utilisation des licences logicielles Oracle pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016 / Approuver un projet d'addenda #14 modifiant la convention intervenue avec Oracle Canada ULC (CM03 0900) majorant ainsi le montant total du contrat de 35 401 464,84 \$ à 57 647 818,22 \$, taxes incluses / Autoriser les virements et ajustements budgétaires requis en provenance des unités d'affaires vers le Service des technologies de l'information.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1130573002

CE13 0086

Il est

RÉSOLU :

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE124745005 : Accorder un contrat à Filtrum inc. pour la réalisation des travaux en mécanique de procédé dans la zone de traitement à l'usine de production d'eau potable Pierrefonds - Dépense totale de 7 442 957,21 \$, taxes incluses - Appel d'offres public # 9834 - 3 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1130573003

Levée de la séance à 15 h 03

70.001

Les résolutions CE13 0058 à CE13 0086 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Laurent Blanchard
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville